

Les soussignés, membres de la Curatelle de la Fondation du lycée français Gustave Eiffel de Budapest ont adopté les résolutions suivantes :

Résolution n° 1 du 28 mai 2020

La Curatelle approuve les états financiers de l'exercice 2019 et ses annexes, dont le total du bilan s'élève à 967 402 KHUF et dont le résultat se traduit par un bénéfice de 50 567 KHUF et les annexes des états financiers.

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 4

Résolution n° 2 du 28 mai 2020

La Curatelle décide que le bénéfice sera versé aux réserves de l'établissement.

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 4

Résolution n° 3 du 28 mai 2020

La Curatelle sollicite d'autorisation de porter le nombre maximum d'élèves inscrits à 750.

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 4

Résolution n° 4 du 28 mai 2020

La Curatelle décide d'une réduction des cotisations d'écolage du 3^{ème} trimestre 2019-2020 : 25% pour les niveaux maternelle et élémentaire, 15% pour le collège et le lycée.

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 4

Résolution n° 5 du 28 mai 2020

La Curatelle décide de renouveler le contrat d'audit de Mazars Kft pour les comptes de 2020.

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 4

Az Alapítványt a Fővárosi Törvényszék 01-01-0004210 szám alatt nyilvántartásba vette.

Résolution n° 6 du 28 mai 2020

La Curatelle décide de modifier la grille de salaire du personnel non enseignant de l'établissement pour passer le poste d'Agent chef du Niveau IV au Niveau V.

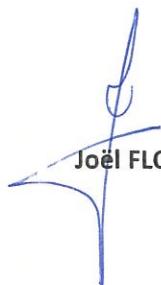
Vote Contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 4

Budapest, le 28 mai 2020

Le Proviseur,



Joël FLOUDER

Le Président de la Curatelle,



Jean-Claude FEDOU

Az Alapítványt a Fővárosi Törvényszék 01-01-0004210 szám alatt nyilvántartásba vette.